

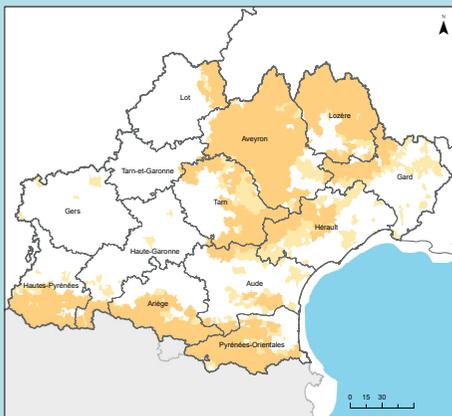
GARD

Respirez-vous du radon dans votre logement ?



Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle, invisible et sans odeur. Il est présent dans certains types de roches et particulièrement les roches granitiques. Dans certains territoires, la région Occitanie est concernée par les remontées de radon en raison de ce contexte géologique local.

Dans notre région, la proportion de bâtiments qui présentent des concentrations élevées en radon est plus élevée que sur le reste du territoire : près de 800 000 personnes sont potentiellement exposées. C'est par exemple plus de 80 % de la population de la Lozère et de l'Aveyron, 36 % de la population du Tarn, 20 % de la population des départements de la zone pyrénéenne.



Source : IRSN (jusqu'en 2010), Borembecq, Gouffier (2010), Insee (2017)
Réalisateur : ARS Occitanie, juillet 2017

Carte du « potentiel radon » en région Occitanie : les zones de couleur orange correspondent à un potentiel radon moyen à élevé.

Légende

- Région
- Département

Potentiel radon géogénique communal

- Faible avec 1 ou plusieurs facteurs géologiques pouvant faciliter le transfert du radon
- Une partie du territoire présente un potentiel moyen ou élevé

Pour connaître la situation de votre commune :
<https://www.irsn.fr/savoir-comprendre/environnement/connaître-potentiel-radon-ma-commune>

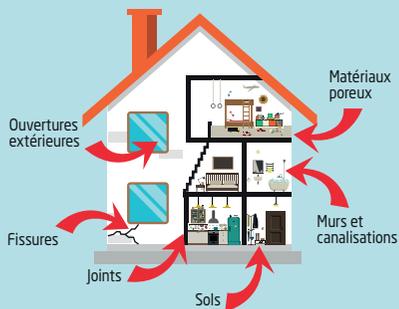


COMMENT PEUT-ON ÊTRE EXPOSÉ AU RADON ?

RADON



À l'air libre, le radon se dilue et ne présente aucun danger. En revanche, à l'intérieur de la maison, le radon peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées dans l'atmosphère plus confinée d'un bâtiment.

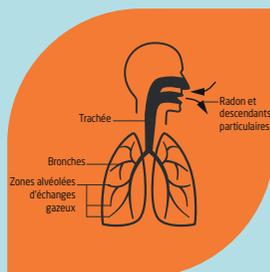


UN ENJEU DE SANTÉ

L'inhalation de radon accroît le risque de développer un cancer du poumon.

Le radon est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabac. Le risque augmente avec le temps passé dans les locaux et la concentration en radon.

De plus, on considère que le tabac multiplie jusqu'à 20 fois le risque de développer un cancer du poumon lorsque l'on est exposé au radon. Une autre raison d'arrêter de fumer !



RADON



COMMENT MESURER LE RADON CHEZ SOI ?

La mesure de concentration en radon s'effectue à l'aide d'un dosimètre, un petit boîtier que tout le monde peut poser facilement chez soi.

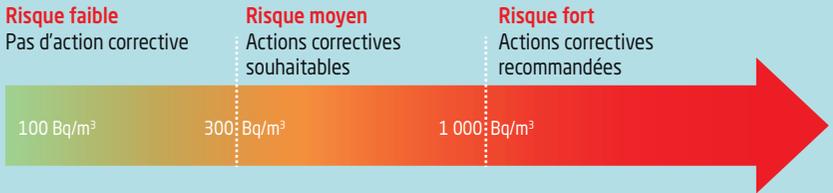
L'ARS Occitanie et ses partenaires locaux peuvent délivrer des dosimètres gratuitement aux particuliers qui le demandent, dans le cadre de campagnes ciblées de dépistage du radon.

Ces kits de mesure peuvent aussi être commandés sur internet (le coût est de 25 à 30 €, frais d'analyse inclus), mais ils doivent

être conforme à la norme AFNOR NF M60-771. Pour faciliter vos recherches, le site de l'IRSN (www.irsn.fr) mentionne des fournisseurs agréés.

La mesure consiste à poser le dosimètre dans une pièce de vie, en période hivernale (de septembre à avril). Cette mesure doit se dérouler pendant 2 mois, avant envoi du kit au laboratoire pour analyses.

Le résultat est exprimé en « Becquerel par mètre cube » (Bq/m^3).



COMMENT ATTÉNUER LA CONCENTRATION EN RADON CHEZ SOI ?

RADON



Des actions simples sont possibles :



Vous pouvez **empêcher le radon d'entrer** en effectuant des travaux d'étanchéité (sur les fissures).



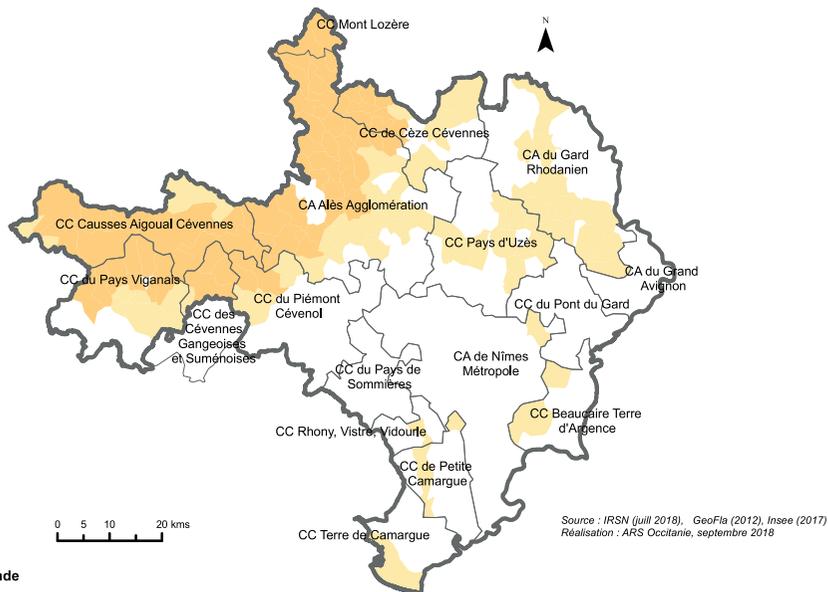
Vous pouvez **faire sortir le radon de votre maison** en agissant sur la ventilation.



Dans tous les cas, vous pouvez **aérer 10 minutes par jour**, été comme hiver, pour renouveler l'air intérieur.

Plus généralement, ces actions contribuent aussi à améliorer la qualité de l'air à l'intérieur de votre logement.

Répartition communale du potentiel radon dans le Gard



Légende



Potentiel radon géogénique communal

- Zone 2 : zones à potentiel radon faible mais sur lesquelles des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments
- Zone 3 : zones à potentiel radon significatif



<https://www.occitanie.ars.sante.fr/radon-2>
<https://www.asn.fr/Informer/Dossiers-pedagogiques/Le-radon>

Pour plus d'information sur la campagne de mesure du radon dans l'habitat, ou sur la mise à disposition de kits gratuits de mesure, dans le Gard, vous pouvez contacter :



CPIE du Gard
Maison de la nature et de l'environnement
Pôle Culturel et Scientifique
155, Faubourg de Rochebelle
30100 ALES
04 66 52 78 42
conseil.energie@cpiegard.fr
<https://cpiegard.fr/>



ARS Occitanie
Délégation Départementale du Gard
6 rue du Mail-CS 21001
30906 NÎMES Cedex 2
04 66 76 80 56
ars-oc-dd30-sante-environnement@ars.sante.fr